

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2020_126

L'an deux mille vingt, le 16 juillet à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation du 10 juillet 2020, conformément à la loi.

OBJET :

***Désignation des
représentants auprès
de l'Agence de
développement et
d'urbanisme***

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Président
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 41
Suppléant présent : 0
Procurations : 7

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Frédéric MINET, Odile RIGA, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Marie ENJALBERT, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS

Nombre de votants : 48

Ont donné pouvoir :

Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Marion DUBOIS, procuration à Benjamin DUMORTIER
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Carine JOURDAIN, procuration à Frédéric SZYMCZAK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Philippe DELCOURT

A partir de la délibération CC 2020 116

Titulaires présents : 42
Suppléant présent : 0
Procurations : 8

Absents excusés :

Sylvain BEAUVOIS, Alain DUCHESNE

Nombre de votants : 50

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 16 Juillet 2020

Délibération CC_2020_126

**Désignation des représentants auprès de l'Agence de Développement et d'Urbanisme
de LILLE METROPOLE (ADU)**

- **Assemblée générale de l'ADU**
- **Conseil d'administration de l'ADU**

Le Conseil Communautaire,

Vu les statuts de l'Agence de développement et d'urbanisme,

Considérant que la CCPC doit désigner 8 représentants à l'assemblée générale de l'ADUL.

Parmi les 8 délégués désignés auprès de l'assemblée générale, il convient de désigner 2 représentants au sein du Conseil d'administration de l'ADUL.

Vu les candidats

Considérant que les opérations de vote ont donné les résultats suivants :

Nombre d'inscrits	52
Nombre de votants	50
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	50

Ont obtenu :

- 1 – M. Luc FOUTRY (50 voix)
- 2 – M. Benjamin DUMORTIER (50 voix)
- 3 – M. Didier DALLOY (50 voix)
- 4 – M. Alain BOS (50 voix)
- 5 – M. Michel DUPONT (50 voix)
- 6 – Mme Marie CIETERS (50 voix)
- 7 – M. Arnaud HOTTIN (50 voix)
- 8 – M. Luc MONNET (50 voix)

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, sur 50 VOTANTS)

➤ De désigner :

- huit représentants à l'assemblée générale de l'ADU,

- 1 – M. Luc FOUTRY
- 2 – M. Benjamin DUMORTIER
- 3 – M. Didier DALLOY
- 4 – M. Alain BOS
- 5 – M. Michel DUPONT
- 6 – Mme Marie CIETERS
- 7 – M. Arnaud HOTTIN
- 8 – M. Luc MONNET

- et deux représentants au conseil d'administration de l'ADU.

- 1 – Luc MONNET
- 2 – Benjamin DUMORTIER

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Luc FOUTRY

